

au delà de laquelle les réformateurs du Sénat proclament que nul ne peut plus rendre de service à la nation. En disant cela, je n'entends pas dénigrer mais louer.

Jeune encore, mais ayant déjà quelque expérience des affaires publiques, j'ai su apprécier l'œuvre de sir Allen Aylesworth. Quand on me nomma au Sénat, l'un des premiers que j'y rencontrai fut feu le sénateur Jacques Bureau. Il partageait le pupitre de sir Allen; il était aisé de constater l'affection profonde qu'il éprouvait pour son compagnon. Souvent, il prenait des notes sur les débats de l'Assemblée et les communiquait à sir Allen qui était dur d'oreille. J'étais frappé par ces sentiments filiaux. Il arriva qu'à la session suivante, j'eus l'honneur d'appuyer la motion tendant à l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône. Mon discours était en français. Deux ou trois jours après, je rencontrai le sénateur Bureau et, comme toujours, il accompagnait sir Allen Aylesworth. Je lui dis: "Jacques, ayez l'obligeance de me présenter à sir Allen", ce qu'il fit aussitôt. Sir Allen, avec son aimable sourire, dit: "J'ai entendu parler de vous". A l'époque, il ne s'entendait pas parler à voix très haute et à tue-tête il s'écria: "Marcotte, vous me plaisez". C'est le compliment le plus flatteur que m'ait jamais adressé un homme de son importance.

Toute ma vie, j'ai été un humble homme de loi; je me suis toujours demandé avec un profond intérêt ce que sir Allen ferait à un moment critique. La crise vint en 1936, quand on vit feu le sénateur Casgrain proposer une résolution tendant à rendre sans appel les arrêts unanimes de la Cour suprême du Dominion du Canada, sauf dans les cas touchant à la constitution. A la suite de quoi, nous entendîmes sir Allen Aylesworth prononcer un discours, et je connus la douceur d'être de ses amis. Je ne me servirai pas de mes propres mots pour expliquer mes sentiments à l'époque, car je faillirais; mais je vais citer les paroles prononcées par deux des plus illustres sénateurs d'alors, le très honorable M. Meighen et l'honorable M. Dandurand. Voici ce qu'avait dit M. Meighen:

Honorables sénateurs, j'ai le sentiment de mon infériorité en ce qui concerne la connaissance des lois et celle du caractère et du rôle des grandes institutions qui gouvernent cet Empire et ce Dominion; ce sentiment est assez aigu pour que je ne m'étende pas davantage sur un sujet qu'a traité avec talent l'honorable sénateur d'York-nord (l'honorable sir Allen Aylesworth). Je ne prends la parole que pour m'efforcer de condenser en une ou deux phrases l'admiration profonde que m'inspire le discours viril, majestueux et savant qu'il a prononcé sur une question que la génération présente ne connaît pas assez, car, en matière de conceptions intellectuelles, elle est plus insouciant que la génération dont il fut l'un des

flambeaux. Il ne m'est pas souvent arrivé de pouvoir entendre un talent plus viril, plus inspiré ni plus mâle que celui qui s'est déployé devant le Sénat au cours de l'après-midi et de la soirée.

Personnellement, je suis d'accord avec la conclusion de son discours; mais même si d'autres n'acceptent pas cette conclusion, je suis persuadé que je parle au nom de tous mes collègues en disant que nous sommes impressionnés par la culture dont il a fait preuve, par les qualités qui lui sont propres, qui l'ont rendu cher à ses compagnons de la génération précédente et qui inspirent à la nôtre des sentiments de vénération; nous comprenons maintenant pourquoi il a été, pendant de longues années, doyen du barreau canadien auquel il a fait honneur.

Puis, l'honorable M. Dandurand ajouta:

C'est en hésitant que je prends la parole pour joindre mon hommage à l'éloge que mon ami, chef du parti adverse, vient de prononcer. Je veux dire tout simplement que j'applaudis de tout cœur et sans arrière-pensée à son panégyrique.

Sir Allen Aylesworth était un grand légiste et un homme au grand cœur. Je crois qu'il voulait aborder toute cause avec un cœur indulgent. Une certaine qualité cordiale et chaleureuse le faisait aimer et respecter. Que les membres de sa famille soient assurés de ma profonde sympathie.

(Texte)

J'ai écouté avec beaucoup d'attention les honorables sénateurs qui ont bien voulu parler du sénateur Bourque.

Dans ce pays immense, nous pouvons être voisins de cœur et d'esprit alors que des milliers de milles nous séparent. Et c'est le cas du sénateur Bourque et de moi-même. Partageant les mêmes pensées politiques, nous étions cependant éloignés par des milliers et des milliers de milles.

J'ai essayé de me rappeler quand j'avais rencontré pour la première fois cet excellent ami qu'était le sénateur Bourque, et je me suis souvenu de l'occasion.

La plupart d'entre vous n'avez pas connu ces jours qui remontent à 1896; c'est déjà vieux, n'est-ce pas? c'est déjà loin. Nous avions dans le temps, dans le Département des terres, forêts et pêcheries, un homme qui s'appelait Joncas et qui avait été député de Gaspé, comté qui n'est pas très loin de l'endroit où demeurait le sénateur qui vient de mourir. Un jour, mon ministre me dit: "Va donc voir Joncas." Je me rendis chez Joncas, et là j'y rencontrai les figures que je rencontrais depuis toujours: Henri de Puyjalon, Édouard Delpit et plusieurs autres. Toutefois, il y avait là une figure inconnue, un grand jeune homme d'aspect intelligent. M. Joncas me dit: "Voici,—non pas le sénateur,—le docteur Bourque".